

Paris, le 23 octobre 2007

De nouvelles dates en régions pour la tournée d'information du Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz.

Dans le but de mieux se faire connaître d'un nombre croissant d'interlocuteurs, le CNV reprend la route des régions françaises pour rencontrer tous les professionnels du secteur. Après les premières étapes de 2006, l'Île de la Réunion, le Nord-Pas-de-Calais, la Bretagne, la Haute Normandie, les Antilles, la région Rhône-Alpes, Midi Pyrénées, l'Aquitaine, la région Centre, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Poitou Charente, Languedoc Roussillon, et quatre départements de l'Île-de-France, d'ici la fin 2007, la Bourgogne, la Lorraine, la Basse-Normandie, les Pays-de-la-Loire, l'Auvergne, la Champagne-Ardenne, la Corse, la Franche-Comté, le Limousin, la Picardie, l'Alsace, Paris, la Seine-Saint-Denis et le Val de Marne vont accueillir les réunions d'information du CNV.

Les prochaines réunions se tiendront le 16 novembre pour les professionnels de la Seine Saint Denis et du Val de Marne (salle La Pêche à Montreuil), le 23 novembre pour les professionnels de Champagne Ardenne (à la Drac de Champagne-Ardenne) et le 30 novembre pour les acteurs alsaciens (à la Drac d'Alsace). Suivez les prochaines dates de la tournée du CNV sur le site cnv.fr / rubrique «Actualité ».

Ces réunions se composent d'une présentation du CNV, suivie d'une séance de questions/réponses sur les diverses facettes de ses activités et de son fonctionnement : perception de la taxe sur les spectacles de variétés, licences d'entrepreneurs de spectacles et affiliation au CNV, mécanismes d'aides du CNV en faveur des salles (activité et équipement), des festivals, des tournées, assistance à maîtrise d'ouvrage, aides à la promotion des spectacles, activité « ressources » du CNV,...

Ces rencontres sont libres d'accès.

Les professionnels sont invités à confirmer leur présence par mail à : frederic.rosenthal@cnv.fr

Le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) est un établissement public industriel et commercial, sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, regroupant l'Etat, les organisations professionnelles du spectacle et les collectivités territoriales. Il a pour mission le soutien au spectacle vivant dans le secteur des variétés et des musiques actuelles à partir des fonds collectés par la perception de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés.

Pour plus d'informations :

Service communication : Frédéric Rosenthal : 01 56 69 11 40
frederic.rosenthal@cnv.fr / fax : 01 53 75 42 61 / <http://www.cnv.fr>